

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*02

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

24/11/2016

1. Intitulé du projet

Défrichement d'un terrain, puis réalisation de 5 maisons.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom NIQUE

Prénom Roséna

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET

Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique

Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique

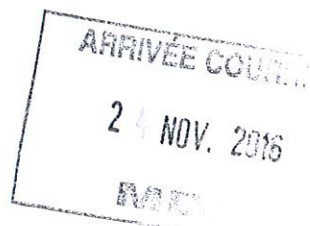
51A : Demande de défrichement pour les surfaces de plus de 5000m² Zone NB du P.O.S. de Sainte-Anne de décembre 1994.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Il s'agit de défricher l'ensemble de la zone non bâtie de la propriété afin de pouvoir y réaliser un lotissement d'habitation de 5 lots à bâtir et 2 lots déjà bâtis.



4.2 Objectifs du projet

Défricher les végétaux de l'ensemble du terrain, puis venir réaliser un lotissement de 5 terrains viabilisés et la voirie intérieure les desservant.

Ensuite réalisation des maisons sur chaque lot par leurs futurs propriétaires.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Défrichage des végétaux, terrassement du terrain, réalisation des réseaux, puis réalisation de la voirie intérieure et des lots.

Ensuite réalisation des maisons sur chaque lot par leurs futurs propriétaires.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Habitation des 5 futures maisons par leurs propriétaires, avec consommation usuelle d'eau et d'électricité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Une demande de défrichement sera soumise à la DDAF puis une demande de permis d'aménager à la mairie de Sainte-Anne.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire nous permettra de déposer une demande de défrichement à la DDAF.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface du terrain	10 760m ²
Surface à défricher	7 286m ²
Surface de voirie	466m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques ¹
Lieudit « Burat » SAINTE-ANNE Section AT n°637	Long. <u>61</u> ° <u>24</u> ' <u>09</u> " <u>0</u> Lat. <u>16</u> ° <u>13</u> ' <u>42</u> " <u>N</u> Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° : Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___ Communes traversées : Uniquement SAINTE-ANNE

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☐

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Au final, il y aura 5 maisons de construites.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Autour des 2 maisons existantes, il n'y a rien d'autre que des buissons et des arbres.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

X

Non

Zone NB du P.O.S. de Sainte-Anne de décembre 1994.

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non X

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	X	
en zone de montagne ?	☐	X	
sur le territoire d'une commune littorale ?	X	☐	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☐	X	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	X	

dans, une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☒		Zone orange, aléa mouvement de terrain fort.
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?			
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☐	☒	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	☐	☒	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☐	☒	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	X	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	X	
	est-il excédentaire en matériaux ?	☐	X	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	X	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	X	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	X	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☒	☐	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques naturels ?	☒	☐	Les risques du PPR : le terrain est en zonage orange.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage				Sauf durant le chantier.
	Est-il source de bruit ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	X
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	X
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?		X
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ?	☐	X
	Si oui, dans quel milieu ?		
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	X
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	X
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	X

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, je ne pense pas que ce projet nécessite une étude d'impact : la destination de l'opération projetée est un lotissement à destination d'habitations principales, ce qui est une finalité tout à fait ordinaire.





Longitude : 61° 24' 08.4" W
Latitude : 16° 13' 40.4" N



Gaëlle DUPRÉ
ARCHITECTE D.P.L.G.

N° Régional : 23 A 171

N° Général : 39 321

PROJET MAG IMMO
IMPLANTATION
ech 1/500°

PC2a

PC8

A

BE 359

ACCES

Chemin de servitude existant

BE360

BE 115

PC7

batiments existants

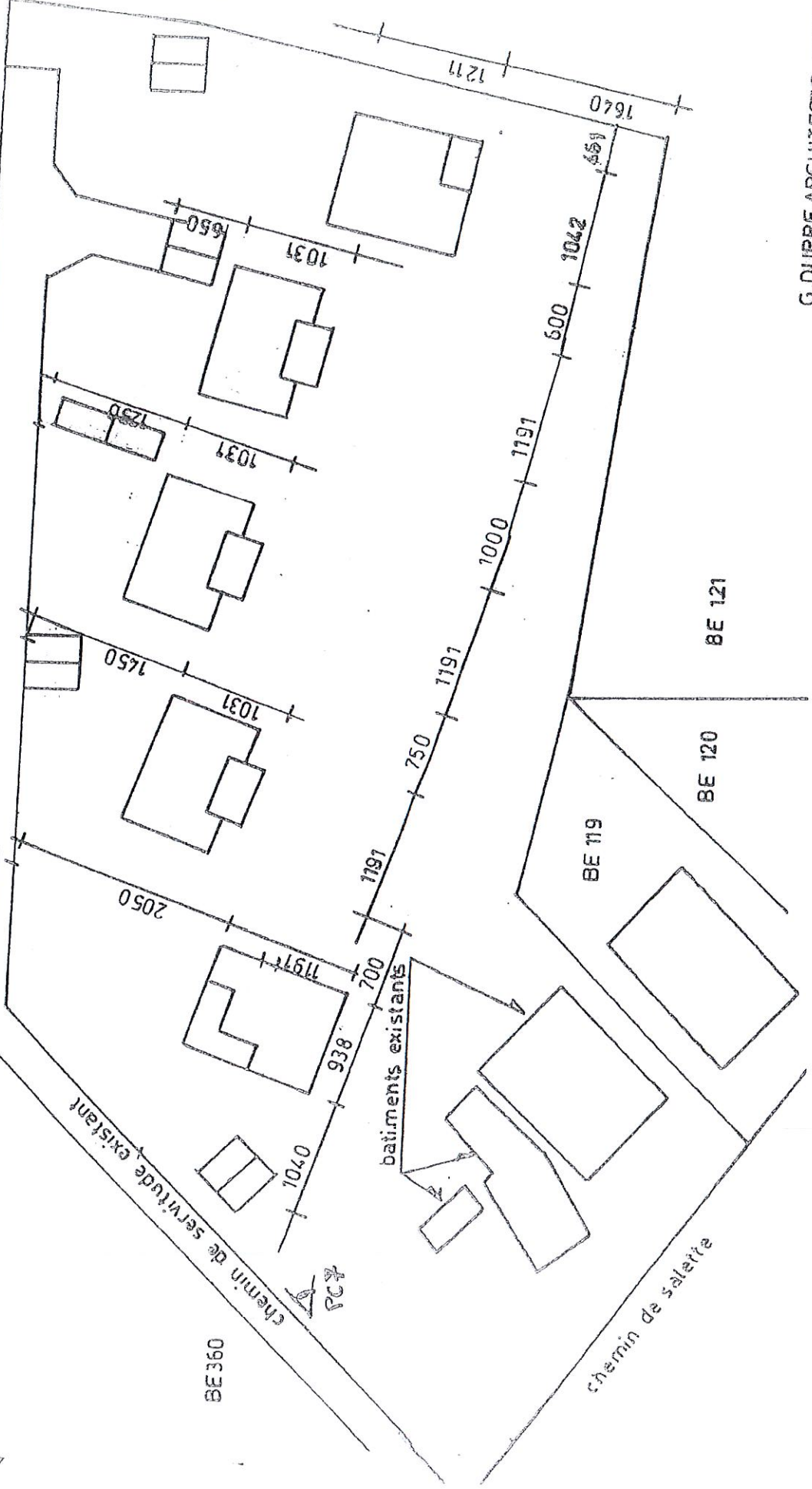
chemin de salette

BE 119

BE 120

BE 121

G.DUPRE ARCHITECTE DPLG



Commune de MORNE-A-L'EAU

Lieu-dit "Chemin de Salette" Ref Cad : BE 361

PLAN COTE

Exécuté à la demande des Htrs Pierre STRAZEL

Echelle : 1/500

Dossier n° B00501

Date : 29 Mars 2012

BE 115

BE 122

BE 121

BE 120

Surplus
BE 361

BE 360

Immatriculation - Mairie de Vauville - 57115 LES HAYMES

Tel : 03 83 22 07 03 - Fax : 03 83 22 43 10 - Email : eurl.j.e.t@wanadoo.fr

EURL J.E.T

Calculs - Dessins - Planification - Suivi MOA
Géométrie - Urbanisme - Mesure et contrôle de précision
Géométrie - Géométrie - Géométrie - Géométrie

CONSTRUCTION

Plan établi par M. J. STRAZEL - Mairie de Vauville

Département de la GUADELOUPE
COMMUNE DE SAINTE-ANNE

Lieu-Dit : "Burat"

EXTRAIT CADASTRAL

Références Cadastreales : Section AT, N° 637

ECHELLE : 1/5000

Propriété des consorts NIQUE



Dressé et dessiné par

AXO

Cabinet eXpertise foncière
Sarl Géomètres Experts Associés

Siège Social :

Résidence des Icaques - Rue Léthière - 97 180 SAINTE-ANNE
Tél. : 0590 88 07 83 - Fax : 0590 88 06 33 email : axo-sa@wanadoo.fr

Agence Secondaire :

Bd Général De Gaulle - Rue Barbès - 97 100 BASSE-TERRE
Tél. / Fax : 0590 98 63 45 email : axo-bt@wanadoo.fr

Réf : SA2015-118

DP09

Date : 01/02/2016

Département de la GUADELOUPE

COMMUNE DE SAINTE-ANNE

Lieu-dit : Burat

Propriété de M. NIQUE Roger

ECHELLE : 1/1000

Références Cadastres : Section AT, n° 637
Système de coordonnées rattaché en U.T.M. [Sainte-Anne] et N.G.G.

PLAN DE DIVISION



La validité de ce document ne peut être assurée que par la signature originale du Géomètre-Expert.

Dressé et dessiné par

AXO

Cabinet d'expertise Foncière
Saint-Germain-Experts Associés

Siège Social : email : axo-ss@wanadoo.fr

Résidence des Jacques - Rue Lathière

97 180 SAINTE-ANNE

Tél. : 0590 88 07 83 - Fax : 0590 88 08 33

Agence Secondaire : email : axo-s@wanadoo.fr

Bd Général De Gaulle - Rue Barthes

97 100 BASSE-TERRE

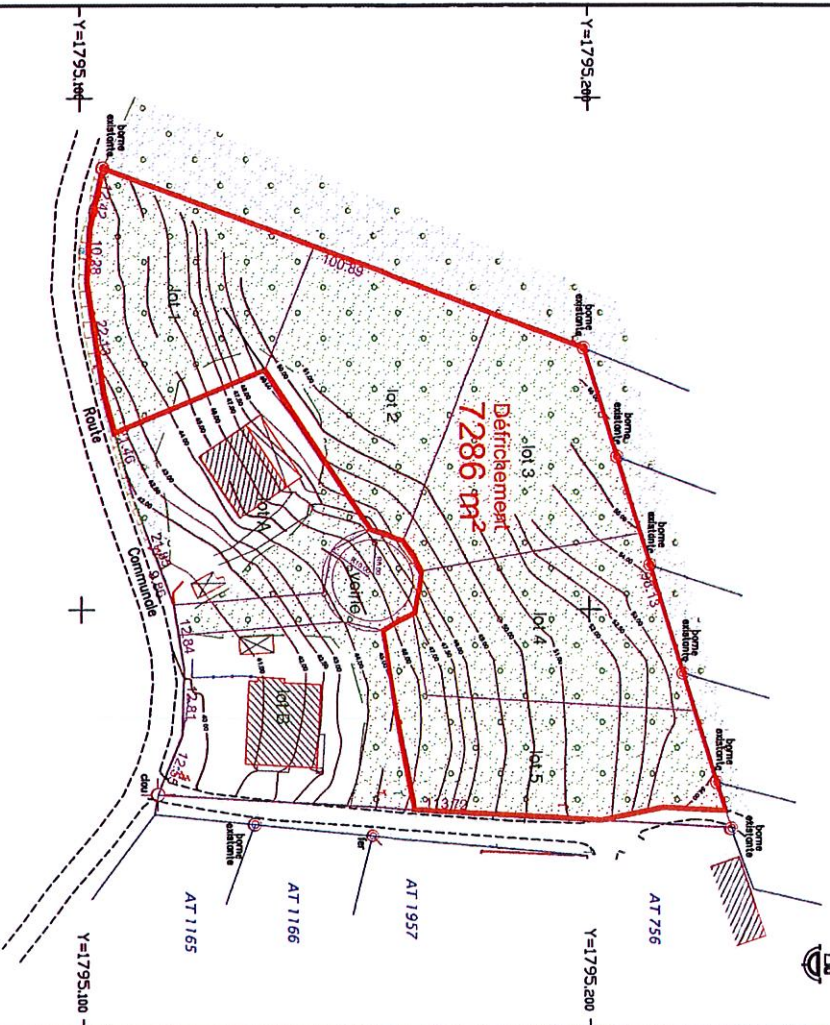
Tél. : 0590 88 63 45 - Fax : 0590 80 13 89

Index	Date	Modification	Dessin	Vérif.
A	13/11/2015	Plan initial	A.B	F.B

Dossier : SAK2015-118 Plan : D-AT637

X=671.100

X=671.200



Légende levé topographique

- | | |
|------------------------------|------------------|
| Route | Point coté |
| Alignement-Terrasse | Culture légère |
| Courbe mollesse | Culture tige |
| Courbe secondaire | Mur |
| Courbe mollesse incertaine | Fosse |
| Courbe secondaire incertaine | Culture-Parcelle |
| Talus | Marécage |
| Mur de soutènement | Hale vive |
| Boll | Arbre |
| Léger | Arbuste |
| Ruée ou | Cocotier |
| Construction | Bananière |
| Dalle ciment | Zone boisée |
| | Broussailles |

application cadastre
section et numéros cadastraux

LEGENDE

- | | |
|---|-----------------------|
| B | borne OCE |
| P | piquet bois |
| S | spil/clou d'arpenteur |
| M | marque peinture |
| T | tige fer - rail |

Y=1795.000